

Motion

(1518)

sur le transfert de l'impression de la « Tribune de Genève » à Lausanne

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

invite le Conseil d'Etat

à intervenir auprès de la direction de la société Edipresse pour qu'elle respecte son engagement de maintenir l'impression de la « Tribune de Genève » au centre d'impression de Vernier.